

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année.

Sont membres sortants et rééligibles :

- **Madame Diane MEYER**
- **Centre de Médiation asbl**
- **Centre de Médiation Civile et Commerciale asbl**
- **Familljen-Center**

Les personnes qui souhaitent participer aux travaux du Conseil d'administration sont priées de renvoyer leur candidature à l'association **avant le jeudi 16 mars 2016**

Par la présente, le (la) soussigné(e)

_____, demeurant à

pose sa candidature pour un poste de membre du Conseil d'administration de l'association ALMA asbl.

_____, le _____ 2017

Signature : _____